



PP 14 25/05/2016

CFE-CGC

59 rue du Rocher

75008 Paris

☎ 01 55 30 12 12

www.cfecgc.org

Carole COUVERT

Présidente

Pierre Jan

**Relations Presse et
institutionnelles**

01 55 30 12 92

06 32 05 69 02

pierre.jan@cfecgc.fr

Stoppez les blocages !!!!

La CFE-CGC dénonce la prise en otage et la paralysie de la France !

La CFE-CGC en appelle aux manifestants des organisations syndicales qui bloquent actuellement notre pays afin de lever les barrages et les blocages, quel que soit le secteur d'activité.

La CFE-CGC en appelle au sens des responsabilités de chacune et de chacun !

En effet, quelles sont ou quelles seraient les conséquences d'une paralysie qui durerait :

- 1. La dégradation de l'image et du rayonnement de la France dans le monde : des investissements étrangers en préparation risquent d'être stoppés net. Si tel est le cas se sont de belles opportunités de création d'emplois perdues pour notre pays !
D'ores et déjà, les entreprises qui n'ayant pas les investissements nécessaires à leur montée en gamme réfléchissent à des délocalisations avec toutes les conséquences sur l'emploi et le pouvoir d'achat des salariés !**
- 2. Pour les TPE et PME qui ne peuvent plus produire ou qui ne peuvent plus livrer les marchandises produites, c'est le chômage technique total ou partiel qui se met en place. Poursuivre dans cette voie de conflits, c'est mettre en danger même l'existence de l'entreprise entraînant des redressements judiciaires voire des liquidations avec autant de salariés qui risquent de perdre leur emploi et toutes les conséquences sur leurs familles !**
- 3. Des salariés, des fonctionnaires, des contractuels pris en otage par ce mouvement ne pourront plus aller travailler ! Pire, dans certain cas cela signifie pour tous ceux qui sont en période d'essai, un risque potentiel de perte de cet emploi, qu'ils avaient peut-être mis des mois à décrocher ! Pour les autres cela signifiera inexorablement une perte de salaire donc de pouvoir d'achat !**
- 4. Opposer les salariés entre eux, peut provoquer des dérapages, en espérant qu'il n'y ait aucun blessé voire pire....**
- 5. Cette paralysie va opposer les personnes et laisser des traces profondes de clivage dans notre société et nous mettrons des mois pour effacer les stigmates, des mois pendant lesquels d'autres pays passeront devant nous....**

Pour toutes ces raisons, la CFE-CGC en appelle au sens des responsabilités de chacune et chacun !

Avant de faire grève ou de bloquer quoi que ce soit, demandez-vous si vous avez envie que votre fils, votre fille, votre mari, femme, conjoint, conjointe... Perde son travail ????

Demandez-vous quel est le motif réel du blocage ?

Est-ce une problématique de salaire dans votre entreprise ou administration ? Si oui cela doit se régler au sein de votre entreprise !

Est-ce la peur de demain et de ne plus avoir d'emploi ? Alors, c'est un sujet de discussion entre partenaires sociaux et avec le gouvernement. Bloquer ne fera qu'accélérer ce que vous craignez mais ne permettra en aucune façon de l'éviter ou de trouver des solutions alternatives ensemble !

Est-ce votre reste à vivre qui sous la pression fiscale de ce début de quinquennat à baisser ? Alors là encore, c'est une discussion avec le gouvernement sur la fiscalité des ménages (voire des entreprises).

La CFE-CGC pratique un syndicalisme différent, nous construisons au quotidien dans les entreprises et les administrations.

Nos militants font des propositions en regardant quel est l'intérêt de l'entreprise (ou de l'administration) et celui des salariés (ou des fonctionnaires et contractuels) mais nous ne mettons jamais l'un au-dessus de l'autre afin d'être dans une démarche durable qui préserve vos emplois (voire permettent d'en créer de nouveaux) et votre pouvoir d'achat !

Sur la loi travail nous faisons, depuis le début, le pari du débat parlementaire afin de faire bouger le texte, et les résultats sont là, certes c'est la politique des petits pas, mais c'est surtout la démonstration qu'en discutant nous pouvons faire avancer les choses !

La France, notre pays, est plein de potentiels et de talents, soyons vigilants ensemble à une amorce de reprise qui pourrait être torpillée par un mouvement dans la durée !

Encore une fois, la CFE-CGC en appelle au sens des responsabilités de chacune et chacun !

Non seulement nous ne cautionnons pas ce mouvement mais nous le dénonçons !

Il est temps de revenir à un vrai dialogue social en France, un dialogue social levier de performances dans l'intérêt des salariés et des entreprises comme dans celui des fonctionnaires et de leurs administrations.

En tout cas, à la CFE-CGC, c'est à cette forme de dialogue social que nous sommes profondément attachés : un dialogue social constructif, responsable et courageux !

**Carole Couvert
Présidente de la CFE-CGC**

**Carole Couvert
Présidente de la CFE-CGC
& membre du bureau du CESE
06.16.26.59.43
carole.couvert@cfecgc.fr
Retrouvez-moi sur Twitter et Facebook !**